

# SRHC – Art Floral – 2024-2025

## Nouveauté pour la saison 2024-2025

Catherine Reynaud propose des cours « Cycle Court » avec 6 séances le vendredi et le samedi

Caroll Clinard propose des cours « Cycle Long » avec 9 séances et un cours « Cycle Court » avec 5 séances le mardi.

Le paiement des végétaux se fait directement auprès des animatrices.

## L'Agenda des cours pour la saison 2024-2025

Les dates des différents cours se trouvent dans le document « Calendrier des séances Art Floral »

## Deux modes d'inscription pour la saison 2024-2025

### Inscription en Ligne

#### **Inscription au Cycle Long (CL)**

[ICI lien](#) sur le bordereau d'inscription Cycle Long

#### **Inscription au Cycle court (CC)**

[ICI lien](#) sur le bordereau d'inscription Cycle Court

Après l'inscription en ligne vous recevez systématiquement un compte-rendu d'inscription par mail. Si vous ne le recevez pas, contactez-nous à [contact@horticulture-clamart.fr](mailto:contact@horticulture-clamart.fr)

### Inscription avec bordereau papier

**Merci d'utiliser le bordereau d'inscription transmis par les animatrices.**

### 2 modes de Paiement

**Paiement en ligne par carte bancaire en deux fois**, une fois lors de l'inscription et la deuxième échéance en janvier 2025.

**Paiement avec 2 chèques en respectant les montants indiqués sur le bordereau inscription**, le premier chèque sera débité en octobre et le second en janvier 2025.

## Envoi des chèques à la Maison des Associations

**Pour l'inscription aux cours**, les chèques sont à l'ordre de « SRH Clamart »

Les chèques sont à renvoyer à « SRH Clamart – Maison des Associations – 13 bis rue de Bièvres – 92140 Clamart », merci de joindre le formulaire d'inscription papier ou le compte-rendu d'inscription en ligne.

## Conditions générales de vente

La participation aux cours nécessite la validation des conditions générales de vente.

## Adhésion à la Société d'Horticulture de Clamart

La participation aux cours nécessite l'adhésion à la SRHC, si vous êtes déjà adhérent(e) votre adhésion est valable jusqu'au 31 décembre 2024 et vous serez sollicité(e) fin 2024 pour un renouvellement.

Si vous n'êtes pas adhérent(e), l'adhésion peut être réalisée avec le [lien ICI](#), votre adhésion sera valable jusqu'au 31 décembre 2025.

## Assistance - Questions sur l'adhésion en ligne ?

N'hésiter pas à nous contacter à [contact@horticulture-clamart.fr](mailto:contact@horticulture-clamart.fr)